

Orchestre de Besançon - Réaffectation de subventions et de participations

M. LE MAIRE, Rapporteur : Sur avis favorable de la Commission Action Culturelle, il est proposé au Conseil Municipal d'encaisser en recettes et de réaffecter en dépenses, les subventions et participations suivantes pour l'Orchestre de Besançon :

- 17 000 F de Musique Nouvelle en Liberté - participation au concert du XX^{ème} Siècle : carte blanche à Betsy JOLAS.

- 100 000 F de la Région de Franche-Comté pour l'action conduite par l'Orchestre en région ; deux concerts seront présentés au cours de la saison 1997-98 en dehors de Besançon, l'un à Vesoul, l'autre à Pontarlier.

- 100 000 F du Festival de Musique pour le concert présenté par l'Orchestre de Besançon le 21 septembre 1997 ; il y a lieu de rappeler que le programme, souhaité par le Président du Festival, comportait des ouvrages joués en 1947 lors du premier Festival.

- 45 000 F de la Scène Nationale de Vesoul pour le concert donné dans cette ville le 25 octobre 1997.

Ces sommes sont à encaisser en recettes au chapitre 41027 / 92.22 article 7478 pour 162 000 F et article 7472 pour 100 000 F,

et après réception, à réaffecter en dépenses au chapitre 41027 / 92.22 article 6256 pour 162 000 F et article 64131 pour 100 000 F.

Le Conseil Municipal est invité à statuer favorablement sur cette proposition.

«M. RENOUD-GRAPPIN : Monsieur le Maire, on ne peut qu'être favorable à cet orchestre de Besançon. Néanmoins, est-ce qu'un lieu spécifique de répétitions sera prévu à l'avenir pour cet orchestre ?

M. LE MAIRE : On est à la recherche d'un lieu spécifique de répétitions demandé depuis très longtemps par Peter CSABA notamment et par les musiciens également.

M. JACQUEMIN : Serait-il possible, Monsieur le Maire, d'avoir communication du nombre de places vendues lors des concerts donnés dans la saison 1996-1997 ?

M. FERREOL : Je peux vous donner les chiffres puisque j'ai sous les yeux le bilan de la fréquentation des concerts d'abonnements au cours de la saison 1996-1997. Il y a eu 5 190 spectateurs dont 1 514 en entrées abonnés, ce qui signifie par rapport à l'année précédente une augmentation de 1 455, c'est-à-dire 39 %. Je parle des concerts d'abonnements, je ne prends pas en compte les concerts spécifiques, les actions en direction du jeune public en particulier des scolaires, soit 741 collégiens et 1 725 étudiants bénéficiant de la carte jeune mais je vous ferai passer une petite note sur cette fréquentation».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 12 novembre 1997.